



CONSEIL DE QUARTIER  
 DES JÉSUITES  
 RAPPORT ANNUEL 2020



# Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

Rapport annuel 2020  
Conseil de quartier des Jésuites

Avril 2021

## Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>MOT DU PRÉSIDENT</b>   | <b>3</b>  |
| <b>INTRODUCTION</b>   | <b>4</b>  |
| <b>1. LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES</b>                                 | <b>4</b>  |
| 1.1 Limites du quartier   | 4         |
| 1.2 Composition du conseil d'administration                                   | 6         |
| 1.3 Fonctionnement du conseil de quartier                                     | 7         |
| 1.4 Conseillers municipaux  | 7         |
| 1.5 Consultations publiques   | 7         |
| <b>2. RÉALISATIONS</b>  | <b>8</b>  |
| 2.1 Place éphémère  | 8         |
| 2.2 Appui à la Table de quartier d'Orsainville                                | 8         |
| 2.3 Démarches en vue de la création d'une société de développement commercial | 8         |
| 2.4 Stratégie de sécurité routière 2020-2024                                  | 9         |
| 2.4.1 Mémoire et résolution   | 9         |
| 2.4.2 Programme de soutien à la mobilisation                                  | 9         |
| 2.5 Projet de réseau structurant de transport en commun                       | 10        |
| 2.6 Participation à des comités de travail                                    | 11        |
| 2.6.1 Table de concertation vélo  | 11        |
| 2.6.2 Table de concertation sur l'environnement                               | 11        |
| 2.7 Appui à une demande citoyenne   | 11        |
| 2,8 Participation à des séances d'information ou de consultation              | 12        |
| 2.8.1 Rencontre d'information sur le Règlement sur la participation publique  | 12        |
| 2.9 Présence au conseil d'arrondissement de Charlesbourg                      | 12        |
| <b>3. PLAN D'ACTION</b>   | <b>12</b> |
| <b>4. SOMMAIRE FINANCIER</b>  | <b>12</b> |
| Annexe 1 Plan d'action 2017-2019  | 13        |
| Annexe 2 États financiers 2020  | 14        |

## MOT DU PRÉSIDENT

Cher.e.s concitoyen.ne.s,

L'année 2020 restera, pour nous tous, un moment charnière dans nos vies. Les sacrifices que nous avons eu à faire pour atténuer les effets de la pandémie de la COVID-19 sur la société québécoise ont amené des bouleversements qui laisseront assurément des traces dans nos mémoires.

Ainsi, les assemblées publiques que nous avons l'habitude de tenir pour échanger sur les projets du Conseil de quartier des Jésuites et être à l'écoute des citoyen.ne.s et des élu.e.s, sont maintenant devenues virtuelles. Cette petite révolution a demandé une grande adaptation de l'ensemble des membres du Conseil et je suis fier de pouvoir dire que nous avons su prendre ce virage.

Pendant plusieurs mois, les règles sanitaires imposées afin de juguler la pandémie ont mené à un ralentissement marqué dans l'évolution des dossiers portés par le Conseil, effet que nous pouvons encore largement ressentir. Il est donc important d'interpréter nos réalisations, présentées dans les prochaines pages, en tenant compte de ce facteur incontournable.

Je demeure confiant qu'à l'aube de l'année 2021, le dévouement et le dynamisme des membres bénévoles du Conseil permettront de servir les citoyen.ne.s du quartier à la hauteur des attentes qu'ils ont placé en nous, pour le mieux-être de notre collectivité.

Je voudrais remercier personnellement l'équipe engagée, dévouée et déterminée que j'ai eu la chance de diriger et qui a contribué de façon extraordinaire à remplir ce mandat. Je tiens aussi à remercier toutes les personnes qui se sont joints à nous lors des assemblées publiques virtuelles.

Je veux également souligner, avec tristesse, le décès de deux personnes exceptionnelles ayant œuvré sans ménager leurs efforts pendant des années pour le Conseil de quartier des Jésuites, Mme Francine Lafrenière, secrétaire de soutien, et M. Jean-Pierre Gagnon, trésorier. Qu'ils puissent reposer en paix, sachant qu'ils ont contribué, chacun.e à sa manière, au mieux-être de notre communauté. Ils ont toute la gratitude des membres du Conseil et de moi-même.

Je remercie aussi M. Ernesto Salvador Cobos, conseiller en consultation publique à la Ville de Québec, pour son aide précieuse assortie de son excellente collaboration, ainsi que notre nouvelle secrétaire de soutien, Mme Kathleen Breault. Pour terminer, je remercie Mme Michelle Morin-Doyle et M. Vincent Dufresne qui ont représenté la Ville lors de nos assemblées. Je tiens enfin à remercier M. Michel Voisard, président durant les cinq dernières années, pour son partage de connaissances ainsi que pour la poursuite de son implication à titre de trésorier.

Yvan Chassé

Président du Conseil de quartier des Jésuites

26 mars 2021

## INTRODUCTION

En 2020, les travaux du conseil d'administration (C.A.) du conseil de quartier des Jésuites ont été ralentis par les contraintes liées à la pandémie de COVID-19. Ainsi, les rencontres d'avril et de mai ont été annulées et celles de juin jusqu'à la fin de l'année ont été tenues en mode virtuel. Malgré tout, le C.A. a été en mesure de faire avancer certains dossiers, notamment ceux liés à son plan d'action.

Le C.A. a également soumis des avis aux autorités de la Ville de Québec sur différents projets qu'elle entend mettre de l'avant, soit par des interventions lors de séances d'information et de consultation, ou encore par des résolutions et des dépôts de mémoires.

## 1. LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES

Un conseil de quartier (CQ) est une instance de consultation officielle inscrite dans la Charte de la Ville de Québec et, de ce fait, est soutenue par cette dernière. En sont membres toutes les personnes majeures résidant dans le quartier, ainsi que celles représentant un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Pour la population représentée, le CQ s'avère un moyen de faire valoir ses opinions concernant son milieu et sa qualité de vie. Le Conseil est également appelé à jouer un rôle de concertation auprès des organismes du milieu. Enfin, il peut prendre des initiatives pour stimuler le développement intégré et viable du quartier.

### 1.1 Limites du quartier

Le quartier des Jésuites est l'un des six quartiers de l'arrondissement Charlesbourg. Il est cependant l'un des deux seuls quartiers de l'arrondissement où les citoyens ont fait les démarches nécessaires pour la mise sur pied d'un conseil de quartier, en 2006. Le quartier est situé à l'intérieur des limites territoriales suivantes :

- Boulevard Jean-Talon, au nord;
- Boulevard Loiret, à l'est;
- Boulevard Henri-Bourassa, à l'ouest;
- L'autoroute Félix-Leclerc, au sud.



## 1.2 Composition du conseil d'administration

Au cours d'une assemblée générale annuelle, les citoyens membres du CQ sont invités à voter pour les personnes qui se présentent pour occuper les postes disponibles au C.A., lequel devra présider aux activités du Conseil durant l'année. Le règlement actuel prévoit que le C.A. d'un conseil de quartier peut compter un nombre total de 11 personnes, soit :

- quatre hommes et quatre femmes : ces personnes sont élues pour un mandat d'une durée maximale de deux ans (les mandats ne viennent pas tous à échéance la même année);
- trois personnes cooptées : ces personnes sont nommées par le C.A. pour un mandat d'un an et possèdent les mêmes droits que les membres élus, à l'exception de la possibilité d'occuper la présidence.

Habituellement, l'assemblée générale annuelle a lieu en avril. Exceptionnellement en 2020, celle-ci s'est tenue au mois d'octobre et de façon virtuelle en raison de la pandémie. Étaient disponibles pour nomination cette année, deux postes réservés aux hommes, trois postes réservés aux femmes, ainsi que les trois postes pour cooptation.

Pour l'exercice 2020-2021, huit personnes ont composé le C.A. Les fonctions ont été réparties de la manière suivante :

- Monsieur Yvan Chassé, président
- Madame Anne De Blois, vice-présidente
- Madame Erika Neptune, secrétaire et administratrice de la page Facebook
- Monsieur Michel Voisard, administrateur coopté et trésorier
- Monsieur Windor Dorméus, administrateur
- Monsieur Michel-Marie Bellemare, administrateur
- Madame Marilou Lemieux, administratrice cooptée
- Monsieur John Giroux Mc-Collough, administrateur <sup>1</sup>

Les deux conseillers municipaux dont le district électoral chevauche en partie le territoire du quartier des Jésuites participent aux réunions publiques du C.A. Ces édiles municipaux n'ont toutefois pas de droit de vote lors des délibérations du C.A. Ces personnes se nomment :

- Madame Michelle Morin-Doyle, district électoral du Trait-Carré;
- Monsieur Vincent Dufresne, district électoral de Saint-Rodrigue.

Une personne-ressource, monsieur Ernesto Salvador Cobos, conseiller en consultations publiques, est délégué par la Ville de Québec pour assurer la coordination et le soutien aux

---

<sup>1</sup> M. Giroux McCollough a démissionné en janvier 2021.

travaux du Conseil. Une seconde personne-ressource, madame Kathleen Breault, agit comme secrétaire de soutien et rédige les procès-verbaux des rencontres publiques. Les membres du C.A. remercient sincèrement ces personnes pour la qualité de leur contribution.

### 1.3 Fonctionnement du conseil d'administration

Au cours de l'année 2020, le C.A. a tenu sept assemblées publiques ordinaires en plus de l'assemblée générale annuelle. Trois de ces rencontres ont eu lieu au bureau de l'arrondissement de Charlesbourg, situé au 160 de la 76<sup>e</sup> Rue Est, à la salle de la Cité. Les autres ont été tenues en mode virtuel.

L'information concernant les rencontres (ordre du jour, procès-verbal, calendrier des rencontres) demeure disponible sur le site Internet de la Ville de Québec (Arrondissement Charlesbourg – Conseil de quartier des Jésuites).

Lors des assemblées publiques, le C.A. présente l'état d'avancement des travaux concernant, entre autres, son plan d'action, des projets de politiques ou de règlements proposés par la Ville ou tout autre sujet pouvant améliorer la qualité de vie des citoyens du quartier. Il peut également adopter des résolutions ou des mémoires à déposer à la Ville. Ces documents doivent être approuvés par une majorité des membres du C.A. Les votes des membres lors des rencontres sont toujours pris à main levée.

### 1.4 Conseillers municipaux

La participation des conseillers municipaux aux rencontres du Conseil de quartier des Jésuites vise à favoriser la diffusion de l'information concernant aussi bien les projets - en cours ou à venir - que les services offerts par la Ville de Québec. Les échanges auxquels ces interventions donnent lieu doivent permettre d'apporter les éclaircissements nécessaires liés aux préoccupations exprimées par les citoyens.

### 1.5 Consultations publiques

Au cours de l'année 2020, la Ville a consulté le CQ sur trois propositions de modifications réglementaires. Les règlements concernés sont les suivants :

- Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme relativement aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) à l'égard de l'agrandissement d'un bâtiment principal d'habitation et de l'implantation d'un bâtiment accessoire (R.C.A.4V.Q. 182);
- Projet omnibus et PIIA pour le secteur boulevard Louis-XIV;
- Projet de révision du zonage du secteur avenue Sully – rue de Chamonix.

Le premier projet consiste à une harmonisation de ce règlement avec celui de la Ville, lui-même inspiré du règlement de Charlesbourg. Cet exercice n'entraîne pas de modification par rapport à la situation qui prévalait antérieurement à Charlesbourg.



Le second projet vise à adopter une vision d'ensemble pour encadrer le développement urbain le long du boulevard Louis-XIV. Il procède ainsi à certains ajustements au zonage de secteurs commerciaux et résidentiels sur des terrains à potentiel de développement, en conformité avec le Plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville de Québec.

Le troisième projet vise à scinder le zonage de cette zone en deux afin de permettre une gradation harmonieuse entre les résidences de type bungalow présentes sur l'avenue de Châteinois et sur la rue de Chamonix, et les résidences sur l'avenue Sully.

Dans ces trois cas, à la suite de plusieurs demandes d'éclaircissements, les membres du C.A. ont unanimement adopté une résolution donnant l'accord du Conseil de quartier des Jésuites à la proposition de la Ville.

## 2. RÉALISATIONS

Les membres du C.A. ont initié certaines activités et participé à d'autres. En voici une brève description.

### 2.1 Place éphémère

Ce dossier, amorcé voilà maintenant quelques années, n'a pas avancé en 2020, principalement en raison des contraintes liées à la pandémie. Toutefois, la mise en place d'un tel lieu de rassemblement demeure prioritaire pour le C.A. Ce dernier compte reprendre les démarches dès que la situation sanitaire le permettra.

### 2.2 Appui à la Table de quartier d'Orsainville

À la fin de 2019, le C.A. avait accordé son appui à la démarche de la Table de quartier d'Orsainville, qui visait à convaincre les autorités gouvernementales et municipales de l'importance de maintenir l'intégralité du site de l'ancien Jardin zoologique du Québec afin d'y aménager un parc récréatif municipal, accessible en toutes saisons à l'ensemble de la population de la région de Québec. Au début de 2020, des membres du C.A., conjointement avec ceux de la Table de quartier d'Orsainville, ont rencontré un représentant de l'Institut Jean-Garon pour discuter des solutions possibles dans ce dossier.

### 2.3 Démarches en vue de la création d'une Société de développement commercial

Depuis déjà quelques années, les membres du C.A. sont préoccupés par le faible dynamisme économique de l'arrondissement de Charlesbourg en comparaison avec celui observé dans d'autres arrondissements de la Ville. Or, la mise sur pied d'un organisme pouvant mobiliser les énergies des commerçants semble représenter une solution intéressante aux yeux des membres du C.A. Le rôle que jouent les Sociétés de développement commercial (SDC) dans les zones où elles sont implantées en donne un bon exemple. En effet, celles-ci organisent des activités bénéfiques non seulement à la vie économique de leur quartier,

mais également à sa vie communautaire. C'est pourquoi le Conseil de quartier des Jésuites a été ravi d'apprendre que le député du comté de Charlesbourg, monsieur Jonatan Julien, avait entrepris des démarches en vue d'intéresser des commerçants à la mise sur pied d'une SDC. Des membres du C.A. ont discuté avec l'organisation de M. Julien et ont offert leur appui pour mener à bien ce projet. Encore une fois, la pandémie a retardé le projet. Les démarches devraient reprendre en 2021.

## 2.4 Stratégie de sécurité routière 2020-2024

### 2.4.1 Mémoire et résolution

En 2019, dans le cadre des consultations sur la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville, le C.A. a déposé un mémoire dans lequel il réclamait des interventions sur sept sites du quartier jugés accidentogènes. Depuis, la Ville a rendu publics sa Stratégie et un plan d'action pour la première année, où toutefois aucune des propositions du Conseil de quartier des Jésuites n'apparaissait. Souhaitant connaître l'évaluation faite par la Ville de ses recommandations et à quel moment celle-ci prévoit leur donner suite, le C.A. a adopté une résolution, dont la teneur est la suivante :

- d'expliquer en détails, par communication officielle au Conseil de quartier des Jésuites, pour chacune des propositions, les raisons qui motivent l'absence de correctifs prévus dans le cadre de la Stratégie et de son Plan d'action 2020-2021;
- d'inclure ces propositions dans un prochain plan d'action annuel ou, au plus tard, dans le Plan d'action 2023-2024;
- de proposer des mesures d'atténuation des risques pour les citoyens d'ici à ce que les travaux soient réalisés comme proposés;
- que la Ville délègue un ou des représentants attitrés afin de discuter des points précédents avec les administrateurs du Conseil de quartier des Jésuites et la population de ce quartier dans une assemblée publique ordinaire du Conseil, et ce, au plus tard le 30 avril 2021.

Une réponse de la Ville est attendue au début de 2021.

### 2.4.2 Programme de soutien à la mobilisation

Dans le cadre de sa Stratégie sur la sécurité routière 2020-2021, la Ville offre un programme d'aide qui vise à soutenir un CQ ainsi qu'un conseil d'établissement ou un comité de parents qui souhaiterait présenter un projet de sensibilisation ou de mobilisation des citoyens en matière de sécurité routière près d'une école. Le montant de la subvention pouvant être attribué à chaque organisme demandeur est de 3 000 \$ par projet, par an. Ces organismes peuvent mettre leurs budgets en commun pour présenter un projet de plus grande ampleur.

Jugeant que ce type d'intervention est surtout nécessaire autour des deux écoles primaires du quartier (Guillaume-Mathieu et des Deux-Moulins, bâtiments du Parc-Orléans et du Rucher), le C.A. a décidé d'offrir sa collaboration aux écoles concernées si celles-ci décidaient de présenter un projet.

À la suite d'une demande du Conseil d'établissement de l'École des Deux-Moulins, le C.A. a résolu de soutenir son projet au cours de sa première année de mise en œuvre (année scolaire 2020-2021), et ce, pour un montant maximal de 3 000 \$, dans la mesure de son approbation par la Ville. La réponse de la Ville devrait être rendue au début de 2021.

## 2.5 Projet de réseau structurant de transport en commun

En novembre dernier, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rendait public son rapport d'enquête et d'audience publique sur le projet de construction d'un tramway à Québec. Ce rapport a eu pour effet de remettre en question plusieurs aspects du projet développé par la Ville, notamment la portion du tramway devant desservir l'arrondissement de Charlesbourg.

Cette éventualité a été vivement déplorée par les membres du C.A. En effet, le projet présenté par la Ville résulte de plusieurs années d'analyse et présente un tracé considéré par les experts y ayant travaillé comme la meilleure solution possible pour une première phase. Le tronçon prévu à Charlesbourg améliorerait la fluidité de la circulation sur l'autoroute Laurentienne, l'une des artères les plus achalandées de l'agglomération de Québec. De plus, le C.A. considère que la construction du tramway à Charlesbourg représenterait un vecteur de développement économique important pour cet arrondissement et pourrait même servir à la déconcentration des pôles d'emplois dans la Ville, contribuant ainsi à une meilleure répartition des déplacements automobiles sur le réseau routier de l'agglomération. Pour ces raisons, le C.A. a adopté une résolution stipulant les éléments suivants :

- demander au Conseil d'arrondissement de Charlesbourg de donner avis au conseil municipal de la Ville de Québec de manière à soutenir le maintien du projet de desserte de l'arrondissement de Charlesbourg par le tramway sur rail en site propre jusqu'au terminus prévu à être localisé sur la 76<sup>e</sup> rue de cet arrondissement;
- demander à la Ville de Québec :
  - ✓ de maintenir, lors de ses discussions avec les autres parties prenantes concernées par le projet de réseau structurant de transport en commun de l'agglomération de Québec, son engagement que ce projet vise la construction d'un tramway sur rail en site propre jusqu'au terminus prévu à être localisé sur la 76<sup>e</sup> rue de l'arrondissement de Charlesbourg;
  - ✓ d'indiquer à la population de l'arrondissement de Charlesbourg et de Québec la volonté des autorités de la Ville de Québec que la bonification de la desserte en transports en commun pour l'ensemble de l'agglomération de Québec, incluant les banlieues, sera réalisée en conservant la portion du parcours du tramway qui est projetée dans l'arrondissement de Charlesbourg.

Cette résolution a été transmise par le Conseil de quartier des Jésuites à plusieurs décideurs des divers ordres de gouvernement impliqués dans ce dossier.

## 2.6 Participation à des comités de travail

### 2.6.1 Table de concertation vélo

Le C.A. a maintenu sa participation à la Table de concertation vélo des CQ. Il a été saisi de deux propositions soumises aux conseils de quartier pour adoption. Après discussions, le C.A. a unanimement adopté les deux résolutions que voici :

- ✓ Incorporation de pistes cyclables dans le projet de réseau structurant :
  - demander à la Ville de considérer l'implantation de pistes cyclables physiquement séparées pour l'ensemble des parcours du tramway.

- ✓ Intégration de voies cyclables aux chemins d'écoliers. Demander à la Ville :
  - d'intégrer des voies cyclables aux chemins d'écoliers;
  - de prendre en compte les besoins des cyclistes en herbe et les attentes de leurs parents dans la détermination des types d'aménagements cyclables à mettre en place;
  - de revoir les critères d'aménagement des voies cyclables au pourtour et à destination des écoles de façon à préconiser l'aménagement de bandes et de pistes cyclables, plutôt que des chaussées désignées.

## 2.6.2 Table de concertation sur l'environnement

Cette Table a été mise sur pied et s'est réunie à quelques reprises en 2019. Toutefois, aucune réunion n'a eu lieu en 2020.

## 2.7 Appui à une demande citoyenne

Un groupe de citoyens a présenté au C.A. une problématique liée à l'enneigement d'un lien piétonnier important (entre l'avenue de Vienne et le boulevard Mathieu) pour les élèves de l'École primaire Guillaume-Mathieu et pour les utilisateurs du Réseau de transport de la Capitale.

Un porte-parole du groupe a souligné que malgré des demandes répétées à la Ville d'enlever la neige dans ce chemin ou d'installer une pancarte indiquant de ne pas souffler la neige à cet endroit, rien n'a été fait. Il demande l'appui du C.A. pour faire avancer ce dossier.

Après discussions, les membres du C.A. ont adopté une résolution soutenant cette revendication citoyenne concernant le déneigement de ce chemin piétonnier et demandant des explications à ce sujet aux services concernés de la Ville de Québec.

## 2.8 Participation à des séances d'information ou de consultation organisées par la Ville

### 2.8.1 Rencontre d'information sur le Règlement sur la participation publique

En février, des membres du C.A. ont assisté à une séance d'information de la Ville portant sur son projet de Politique de participation publique. Des séances de consultation étaient prévues à la fin mars mais ont dû être reportées en raison de la pandémie. Elles ont plutôt eu lieu de façon virtuelle à la fin d'octobre. Le C.A. a soumis un court mémoire à la Ville proposant cinq ajustements au texte de la version de la Politique soumise à la consultation. La version finale de cette Politique devrait être publiée au début de 2021.

## 2.9 Présence au conseil d'arrondissement de Charlesbourg

Afin de connaître davantage les sujets de préoccupation de la population et de la Ville de Québec, le C.A. assure une présence à la majorité des assemblées du conseil d'arrondissement de Charlesbourg.

## 3. PLAN D'ACTION

En 2020, le conseil de quartier a travaillé avec son plan d'action antérieur qui est présenté à l'annexe 1. Un nouveau plan d'action devrait être adopté en 2021.

Plusieurs des actions décrites dans le présent rapport annuel sont en lien avec ce plan d'action. D'autres sont plutôt liées à la conjoncture et aux orientations adoptées par la Ville.

## 4. SOMMAIRE FINANCIER

En 2020, le Conseil de quartier des Jésuites a dépensé **1 012,31 \$**. Cette somme d'argent a principalement servi à couvrir les frais liés à la rédaction des procès-verbaux des rencontres publiques. Le rapport financier complet est présenté à l'annexe 2.

## Annexe 1

Plan d'action 2017-2019<sup>2</sup>

Le C.A. du Conseil de quartier des Jésuites a mené une démarche de consultation qui a débuté en mars 2015 et qui s'est poursuivie au cours de 2016. Cette opération a permis de déterminer les thèmes qui préoccupent le plus les citoyens et les représentants d'associations consultés, de déterminer des pistes d'action à privilégier et d'identifier des partenaires souhaitant accompagner sa mise en œuvre. Voici le plan de travail du C.A. pour l'année 2020. Certaines autres actions se sont ajoutées, tel qu'indiqué dans les pages précédentes du rapport annuel.

| Thèmes   | Pistes d'actions possibles  | Actions réalisées ou à réaliser par le C.A., seul ou en partenariat  |
|--|---|--|
| La nature, les espaces verts et l'activité physique  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jardins communautaires;</li> <li>- Activités physiques.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités de marche;</li> <li>- Rallye-vélo.</li> </ul>   |
| Un rapprochement avec les institutions d'enseignement et de loisirs présentes en grand nombre dans le quartier                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Patro de Charlesbourg;</li> <li>- Cégep Limoilou (campus Charlesbourg);</li> <li>- Centre de formation professionnelle Fierbourg avec ses programmes touchant l'horticulture, l'arboriculture, le compostage;</li> <li>- Les corporations de loisirs Guillaume-Mathieu, Saint-Rodrigue et Bourassa.</li> </ul>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Établir des contacts pour explorer les pistes de collaboration possible;</li> </ul>   |
| Le besoin de créer un lieu et des activités de rassemblement, de favoriser la vie de quartier, l'inclusion sociale et l'échange intergénérationnel | <p style="text-align: center;"><b><u>Lieux possibles</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moulin des Jésuites;</li> <li>- Parc de l'Oise;</li> <li>- Place Chamonix;</li> <li>- Parc au coin de la 10<sup>e</sup> Avenue et de la 70<sup>e</sup> rue (affiche Rotary).</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bacs d'activités spontanées;</li> <li>- Boîtes de livres à échanger;</li> <li>- Installation de bancs de parc à certains endroits;</li> <li>- Place éphémère;</li> <li>- Parc canin.</li> </ul> |
| Sécurité   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier des lieux où l'absence de trottoirs est problématique;</li> <li>- Identifier des intersections où le temps alloué pour le passage des piétons est insuffisant;</li> <li>- Identifier des zones très utilisées par les cyclistes et non sécuritaires, en conformité avec les objectifs de la Ville;</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déposer un rapport aux autorités compétentes.</li> </ul>  |

<sup>2</sup> Ce plan a été reconduit en 2020.

[14]

Annexe 2

LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2020

**BILAN**

Au 31 décembre 2020

|                               | <b>2020</b>      | <b>2019</b>      |
|-------------------------------|------------------|------------------|
|                               | \$               | \$               |
| <b>Actifs</b>                 |                  |                  |
| <b>Actifs à court terme</b>   |                  |                  |
| Encaisse                      | <b>798,79 \$</b> | <b>760,48 \$</b> |
| <b>Passifs et actifs nets</b> |                  |                  |
| <b>Passifs à court terme</b>  |                  |                  |
| Créditeurs                    |                  |                  |
| <b>Actifs nets</b>            |                  |                  |
| Non affecté                   | <b>798,79 \$</b> | <b>760,48 \$</b> |

Au nom du Conseil de quartier des Jésuites :

**Michel Voisard**

---

**Yvan Chassé**

---

LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES



**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE  
31 DÉCEMBRE 2020**

|  | <u>2020</u>             | <u>2019</u>                 |
|--|-------------------------|-----------------------------|
|  | \$                      | \$                          |
| <b>Produits</b>  |                         |                             |
| Subventions – Ville de Québec                          | 1 050,00 \$             | 1 300,00 \$                 |
| Fonctionnement   |                         |                             |
| Ristourne  | 0,62 \$                 |                             |
|  | <u>1 050,62 \$</u>      |                             |
| <b>Charges</b>   |                         |                             |
| Fonctionnement   | 1 012,31 \$             | 987,68 \$                   |
| Projets  |                         |                             |
|  |                         | <u>                    </u> |
| <b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>   | <b>38,31 \$</b>         | <b>312,32 \$</b>            |
| <b>Actifs nets non affectés au début de l'exercice</b> | <b>760,48 \$</b>        | <b>448,16 \$</b>            |
| <b>Actifs nets non affectés à la fin de l'exercice</b> | <u><b>798,79 \$</b></u> | <u><b>760,48 \$</b></u>     |